



Les « enfants » de D.ieu

« Faites le relevé de toute la communauté des enfants d'Israël, selon leurs familles et leurs maisons paternelles (...). »

(Bamidbar 1:2)

Notre paracha détaille longuement le compte des enfants d'Israël. Quel enseignement cela nous apporte-t-il, à notre niveau ? En outre, pourquoi chaque tribu est-elle passée en revue de manière individuelle plutôt que de nous livrer un dénombrement global ? Et pourquoi la tribu de Lévi est-elle recensée séparément après avoir fait le total de l'ensemble des tribus, comme l'indique l'ordre « Pour ce qui est de la tribu de Lévi, tu ne la recenseras ni n'en feras le relevé en la comptant avec les autres enfants d'Israël » (Bamidbar 1:49) ? Autre point étonnant, à ce sujet : le total des Léviim devait être en parallèle à celui des premiers-nés, car souligne Rachi, suite à la faute du veau d'or, les premiers allaient se substituer à ces derniers dans le service du sanctuaire. Or, le nombre des aînés dépassait de 273 celui des Léviim, et c'est pourquoi le Saint béni soit-Il ordonna de racheter ces hommes en donnant 5 sicles par tête : « tu prendras cinq sicles par chaque tête (...), et tu donneras cet argent à Aharon et à ses fils, comme rachat de la portion excédante. » (Bamidbar 3:47-48) Pourtant, étant tout-puissant, Il aurait a priori tout aussi bien pu faire naître 273 Léviim de plus afin que leur nombre concorde exactement à celui des premiers-nés. Dans ce cas, pourquoi a-t-Il privilégié l'option du rachat des premiers-nés « en excédent » ?

Précisons, avant de répondre à ces questions, que tout le but de ce dénombrement détaillé est de souligner l'estime et l'amour que le Créateur porte à Ses enfants, dont Il considère chacun comme un trésor, comme Son fils bien-aimé. Ainsi en témoignent les versets : « Mon fils, Mon aîné, Israël » (Chémot 4:22) et « vous êtes des fils pour l'Éternel, votre D.ieu » (Dévarim 14:1). C'est donc par affection qu'Il nous observe et nous compte à chaque instant, comme le souligne Rachi : « Lorsqu'ils sont sortis d'Égypte, Il les a comptés ; lorsqu'ils sont tombés dans la faute du veau d'or, Il les a comptés ; alors qu'Il s'apprête à faire résider sa Présence sur eux, Il les compte. » Chaque tribu, aimée comme un fils unique, est recensée séparément.

Tel est l'enseignement que nous pouvons tirer de cette paracha : de même qu'à travers ce dénom-

brement, Hachem manifeste Son amour pour Ses enfants, chaque Juif doit être capable d'aimer son prochain comme lui-même. C'est une mitsva de la Torah impliquant de se soucier des moindres besoins d'autrui et de le respecter scrupuleusement – comme il est dit (Avot 2:15) : « Que l'honneur de ton prochain te soit aussi cher que le tien. » Mais comment parvenir à ce niveau ? La réponse se trouve en allusion dans le nom de notre paracha : Bamidbar (« dans le désert »). En se considérant comme un « désert », dont tous foulent du pied le sable, on sera davantage porté à apprécier et à honorer son prochain. Cette métaphore se retrouve au sujet de celui qui veut mériter d'intégrer la Torah (cf. Erouvin 54a) : « De Midbar à Matana » – s'il se fait comme un désert (midbar), la Torah lui sera donnée en cadeau (matana). » (Erouvin 54a) De la même manière, pour parvenir à s'entendre avec l'autre, à l'estimer et l'honorer, la modestie est fondamentale – à l'inverse de l'orgueilleux qui, convaincu que le monde n'a été créé que pour lui, n'est pas prêt à céder, à donner à l'autre.

Un riche Juif du Brésil m'a raconté que pendant la semaine de leur fête nationale, tous les Brésiliens se rassemblent dans la joie pour chanter et danser, boire et manger, dans une ambiance plus que frivole. Or, il est connu que de nombreuses organisations criminelles gangrènent ce pays, retirant de gros bénéfices du rapt de ses citoyens les plus riches. Dans ce cas, comment cet homme fortuné osait-il participer aux festivités, au risque d'être enlevé ? A ma question, il répondit qu'en l'honneur du Brésil, tous ces bandits se mettaient d'accord pour ne pas gâcher la joie générale... S'ils comprennent la nécessité de s'unir et de faire la paix pour ne pas perturber cette joie superficielle et malsaine, me suis-je dit, combien devons-nous, toutes proportions gardées, cultiver la paix et l'unité au sein de notre peuple, et ce, en l'honneur du Créateur. Prenons donc garde de ne pas troubler Sa joie et d'aimer de tout notre cœur et de tous nos moyens chaque Juif, quel qu'il soit – et pas seulement pendant une semaine, mais tout au long de notre vie, en gardant toujours à l'esprit la mitsva « tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

	All.	Fin	R. Tam
Paris	21h21*	22h43	00h06
Lyon	20h59*	22h15	23h23
Marseille	20h48*	22h00	23h01

(*) Allumer selon l'heure de votre Communauté

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

- Le 2 Sivan, Rabbi Israël de Vizhnitz
- Le 3 Sivan, Rabbi Its'hak 'Haïm Hacoheh Rubin
- Le 3 Sivan, Rabbénou Ovadia de Barténoura
- Le 5 Sivan, Rabbi Yossef Ezra Zalicha
- Le 6 Sivan, David Hamélekh
- Le 7 Sivan, Rabbi Israël Baal Chem Tov
- Le 7 Sivan, Rabbi Zalman Rottenberg, Roch Yéchiva de Beth Méir



LA VOIE TRACÉE

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



PAROLES DE NOS SAGES

Trouver l'âme sœur - téfila et émouna

Une fois, je donnai un cours dans la grande synagogue de Vincennes. A l'issue de celui-ci, une femme d'un certain âge insista pour me parler, du fait qu'il lui était difficile de prendre un rendez-vous et de se présenter lorsque je reçois le public. De nombreuses personnes m'entouraient à ce moment-là, mais je les priai de s'écarter afin qu'elle puisse me parler en toute confidentialité.

« Ma fille, commença-t-elle, était en âge de se marier, mais ne parvenait pas à trouver son mazal. Les années passaient lentement, et elle était en passe de devenir une vieille fille. Elle est alors venue vous voir pour vous demander une brakha afin de le rencontrer facilement. Le temps continuait à passer, et il semblait que cette bénédiction n'avait pas eu d'effet.

Cependant, sans se décourager, elle retourna vous voir à plusieurs reprises.

« La dernière fois que vous l'avez reçue, vous avez tapé la table du poing, en vous écriant : "Avec l'aide de D.ieu, par le mérite du Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto, tu rencontreras celui qui t'est destiné demain !" Ma fille prit vraiment cette déclaration pour une promesse et ressortit toute joyeuse.

« Je suis venue à présent pour vous compléter l'histoire : le lendemain, une de ses amies l'a invitée chez elle. Ma fille a alors fait connaissance avec le frère de cette amie et grâce à D.ieu, elle s'est fiancée avec lui et ils ont fondé une famille », conclut-elle avec émotion.

En entendant ce récit extraordinaire, j'ajoutai que sa fille avait certainement bénéficié de ce miracle par le mérite de mes ancêtres et de sa foi inébranlable en ma « promesse ».

Quel travail est préférable ?

« Suivent les générations d'Aharon et de Moché (...). Voici les noms des fils d'Aharon (...). » (Bamidbar 3:1-2).

Se basant sur la Guémara dans Sanhédrin (19b), Rachi demande pourquoi, alors que seulement les fils d'Aharon sont évoqués, il est question, juste avant, des « générations (...) de Moché ». Et de répondre que quiconque enseigne au fils d'autrui la Torah est considéré comme l'ayant engendré.

Le Chla ajoute que « ce n'est pas seulement "comme si" il l'avait engendré, car son père et sa mère lui ont certes donné son corps, mais le Rav a en quelque sorte donné vie à son âme... Heureux celui qui agit ainsi et apprend la Torah au fils d'un autre – et s'il le fait gratuitement, sa récompense est double ! »

Lorsque le Rav de Péta'h Tikva, le Gaon Rav Réouven Katz zatsal, créa un Beth Din régional dans sa ville, il se mit en quête d'un Sage séfaraide digne de remplir la fonction de Dayan. Après de longues recherches, il trouva le candidat idéal en la personne du Gaon Rav Yéhouda Tsadka zatsal, à qui il proposa ce poste.

Il s'agissait d'une offre particulièrement intéressante, avec un très bon salaire à la clé. Mais la décision de Rabbi Yéhouda fut sans appel : il n'avait nulle intention de laisser tomber l'enseignement, sa vocation, sa mission, qu'il assumait dans le cadre de la Yéchiva Porat Yossef.

Cependant, le Rav de Péta'h Tikva refusa de baisser les bras et, après s'être renseigné sur le montant du salaire versé par la Yéchiva, il alla jusqu'à lui proposer cinq fois plus ! Il souligna que dans de telles conditions, le Rav Tsadka pourrait continuer à étudier la Torah sereinement pendant des années.

Rabbi Yéhouda ne se laissa toutefois pas tenter par la proposition : quoi qu'il arrive, il resterait à Porat Yossef. Son idéal de former des générations d'érudits à même de poursuivre la transmission de la Torah prenait le pas sur tout calcul. « Étudier la Torah avec mes jeunes élèves m'est plus cher que tout », trancha-t-il.

DE LA HAFTARA



Haftara de la semaine :

« Il arrivera que le nombre des enfants d'Israël (...) »

(Hochéa 2:1)

Lien avec la paracha : Dans la haftara, le prophète annonce l'accroissement de la population juive, qui deviendra aussi nombreuse que le sable, que l'on ne peut pas compter. Cela nous renvoie au recensement des enfants d'Israël, détaillé au début de notre paracha.



CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

S'écarter d'un mauvais voisin

Il est interdit d'habiter à proximité de mauvaises langues invétérées et, à plus forte raison, de s'asseoir avec eux et d'écouter leurs paroles. Même si l'on n'a pas l'intention de croire leurs propos, il ne faut pas leur offrir d'oreilles attentives. C'est une raison de plus pour éviter, à la synagogue, de s'asseoir à côté de ce genre de personnes : outre le fait que l'on risque de se laisser contaminer par leurs mauvaises midot et de s'habituer à colporter sur le compte des autres, on risque, par leur faute, de manquer de répondre « Amen Yéhé Chémé Raba » et « Barékhou ».



A MÉDITER...

Se renforcer et mériter la bénédiction

« A quiconque répond Amen avec ferveur, affirmait Rech Lakich, on ouvre les portes du Gan Eden, comme il est dit : "Ouvrez les portes, pour que puisse entrer un peuple juste, qui garde la loyauté (chomer émounim)" – ne lis pas émounim, mais aménim, allusion à ceux qui répondent Amen. » (cf. Chabbat 119b)

Le Gaon Rabbi Lifa Zilberman chelita, Machguia'h du Talmud-Torah Kamenitz, se concerta à l'occasion avec le Gaon Rabbi Moché Aharon Stern zatsal, Machguia'h de la Yéchiva du même réseau : comment ancrer dans les cœurs des plus jeunes l'importance de répondre Amen avec ferveur ?

Le second cita différents Midrachim sur l'importance de répondre Amen, mais son collègue lui objecta qu'il les avait maintes fois rapportés devant ses élèves, sans grande efficacité.

« J'ai une idée ! s'écria le Rav Stern, après avoir réfléchi quelques instants. Tu n'as qu'à leur raconter, pour illustrer ce principe, une mésaventure qui m'est arrivée il y a des années à l'étranger. J'avais reçu une invitation à la bar-mitsva du fils d'amis intimes. Le faire-part était accompagné d'un carton-réponse, que l'on était prié de renvoyer pour confirmer sa participation à la soirée. N'étant pas coutumier de ce genre de formalités, il me semblait superflu d'envoyer par la poste ma réponse, bien que positive.

Mais voilà qu'en arrivant devant la salle de fête, j'en trouvai les portes closes. Un gardien était posté à l'entrée, muni de la liste des invités ayant confirmé leur participation. Mon nom n'y figurait évidemment pas, et on ne me laissa pas entrer. J'eus beau protester que j'avais été invité, que j'étais un proche ami des parents et qu'il s'agissait d'un simple oubli, rien n'y fit. J'insistai pour qu'on me laisse entrer seulement quelques minutes, le temps de présenter mes vœux de mazal tov à la famille. J'étais venu de loin et ne pouvais me résoudre à l'idée d'avoir fait toute cette route pour rien, mais mes supplications tombèrent dans l'oreille d'un sourd et je repartis bredouille. »

Quel rapport avec notre question ?

Le passage de l'homme dans ce monde est émaillé de souffrances – problèmes d'argent, de santé, d'éducation et autres événements douloureux et imprévus –, mais il se rassure : ce n'est qu'un passage obligé dans un univers éphémère avant d'accéder au monde éternel.

Ensuite, il monte au Ciel et doit rendre des comptes : n'étant pas dénué de fautes, il devra se purifier par un passage dans le Guéhinam. Là, il souffre « l'enfer », mais il se rassure : la punition des impies dans la géhenne n'excède pas douze mois. Une fois qu'il aura passé ce cap, il pourra accéder au monde éternel.

Enfin, il remonte des profondeurs du Chéol et arrive devant les portes du Gan Eden. Cependant, c'est là qu'une mauvaise surprise l'attend : le gardien n'est pas prêt à le laisser passer sans carte d'entrée.

« Une carte d'entrée ? s'étonne-t-il. Quelle carte d'entrée ? Le Beth Din céleste n'a-t-il pas tranché que quand j'aurais terminé d'expier mes fautes dans le Guéhinam, je pourrais jouir du Gan Eden, et être récompensé pour ma Torah et mes mitsvot ?!

– Bien sûr, lui répond l'ange, imperturbable. On vous y a réservé une place, mais pour pouvoir entrer, il faut présenter votre carte.

– Mais quelle carte ?!

– C'est un verset explicite : "Ouvrez les portes, pour que puisse entrer un peuple juste, qui garde la loyauté (chomer émounim)". On ne doit pas lire émounim, mais aménim : à quiconque répond Amen avec ferveur, on ouvre les portes du jardin d'Eden, mais sans cela, elles restent closes... »

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La sainteté, garante d'une lignée pure

« Puis ils convoquèrent toute la communauté, le premier jour du second mois ; et on les enregistra selon leurs familles et leurs maisons paternelles (...) » (Bamidbar 1:18)

Et Rachi d'expliquer : « Ils ont trouvé des preuves de leur généalogie et des témoins de leur lignée, de sorte que chacun soit enregistré dans sa tribu. »

Nos Sages expliquent que les autres nations étaient jalouses d'Israël : « Pourquoi ceux-là méritent-ils plus que nous d'être comptés et d'avancer en campements autour de leur drapeau ? » « Apportez vos arbres généalogiques », leur répliqua Hachem. Il s'avéra qu'aucun d'eux n'était capable de dire de quelle concubine il descendait ! Notre paracha fait ainsi l'éloge de la tsniout et de la sainteté du peuple d'Israël, dont la lignée était parfaitement pure, aux antipodes des nations du monde, plongées dans la débauche.

Or, notre paracha est lue en début d'été, période où le besoin de préserver ses yeux de visions impures est accru. Il faut redoubler de précautions alors que, dans la rue, une ambiance de débauche prévaut et qu'il est presque impossible de sortir sans trébucher. Ce n'est qu'en faisant attention de ne pas poser ses regards n'importe où que l'on peut préserver cette pureté décrite dans la paracha.

La Torah détaille longuement le compte et la généalogie des Hébreux, avec des statistiques précises, précision que l'on retrouve dans le compte de la tribu de Lévi et concernant les drapeaux.

Au vu de la concision habituelle de la Torah – des notions fondamentales telles que les lois de Chabbat, dont la transgression était condamnée par la lapidation, ne sont évoquées qu'allusivement –, ce luxe de précisions peut étonner.

Mais celles-ci portant sur la lignée des Hébreux, d'une pureté irréprochable, cela nous apprend l'estime que le Créateur leur porte, du fait de la pudeur, de la pureté et de la sainteté les caractérisant. Et c'est ce qui leur valut cette proximité, cette relation privilégiée. Comme nous l'avons évoqué par ailleurs, cette pureté de la famille est la base de notre nation, le fondement d'une vie de Torah et de mitsvot, et c'est pourquoi la Torah s'y étend longuement.

C'est aussi ce point qui fait la différence entre les nations du monde et le peuple juif. Si celui-ci fait extrêmement attention à la tsniout, c'est loin d'être le cas des premiers, comme le laisse entendre le verset : « Il se lève et la terre vacille, Il regarde et fait sursauter les peuples (...) » (Habakouk 3:6). Que regarde-t-il ? demandent nos Sages (Baba Kama 38a). Il regarde les 7 mitsvot données aux bné Noa'h (les nations du monde), que ceux-ci n'observent pas. De ce fait, il les en a dispensés, si bien que même s'ils les respectaient, ils n'en seraient pas récompensés. Il s'est en effet avéré que les goyim sont incapables de respecter ne serait-ce que quelques mitsvot isolées – et à plus forte raison l'ensemble de la Torah. Quel contraste avec les enfants d'Israël, si purs et saints, qui sont de tout cœur prêts à respecter l'ensemble des mitsvot divines avec amour et à les accomplir scrupuleusement, même s'ils doivent se sacrifier pour cela !



Pourquoi le Rebbe avait-il besoin d'une pipe ?

Celui qui prend la route a besoin d'une protection particulière.

On raconte qu'un jour, un 'hassid polonais vint demander à son Maître une brakha avant d'entreprendre un voyage d'affaires qui devait le mener à Berlin.

« Etant donné que tu vas devoir passer plusieurs mois dans la capitale allemande, lui dit le Rav, il te sera certainement facile de m'acheter une pipe en ivoire ; c'est l'une des spécialités locales. »

Le 'hassid prit la route, se réjouissant d'avance de cette opportunité de faire plaisir à son Rebbe.

Son voyage puis son séjour à Berlin se déroulèrent comme prévu, et quand il eut terminé de régler ses affaires, il prit le chemin du retour. Ce n'est que trop tard qu'il se souvint brusquement qu'il n'avait pas tenu

parole. Que faire ? se demandait-il consterné. Soudain, une idée lui traversa l'esprit : il se dirigea vers un grand magasin où, après avoir bien cherché, il parvint à dénicher une pipe en ivoire importée d'Allemagne.

De retour auprès du Rebbe, il lui présenta avec joie son emplette. Mais quelle ne fut pas sa honte lorsque, l'examinant sous toutes les coutures, le Maître désigna, au-dessous, l'étiquette « Made in Germany », qu'il avait oublié de retirer !

Face au regard interrogateur de son Rav, le 'hassid n'eut d'autre choix que d'avouer la vérité : « J'avais oublié d'acheter la pipe en Allemagne, mais celle-ci est en tout point semblable à celles qu'on y vend.

– Parce que tu crois que j'avais vraiment besoin d'une pipe en ivoire venant d'Allemagne ? Je voulais seulement m'assurer que même lors de ton séjour dans ce lieu si éloigné du monde de l'étude, tu te souviendrais de ton Rebbe et de tes origines, des 'hassidim et de la téfila. Tu serais ainsi plus à l'abri de la dépravation ambiante... »

DES HOMMES DE FOI

, Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

La pièce adjacente à l'abri érigé sur le tombeau du Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto est étroite et ne peut contenir normalement qu'une trentaine de personnes. Mais, fait extraordinaire, chaque année, le jour de la hilloula, ce sont des centaines de personnes qui s'y retrouvent. C'est un miracle qui dépasse les lois de la nature. Cette description n'est pas sans nous rappeler ce qui se passait à Jérusalem, lors des fêtes de pèlerinage, au temps du Beth Hamikdash.

On raconte qu'une année, à quatre heures du matin, toute l'assemblée récitait les seli'hot, les supplications, près du tombeau du Tsaddik. Avec elle, se trouvait notre Maître chelita, qui s'avança vers la téva, le pupitre, afin de diriger les prières.

Il ferma les yeux et, soudain, sentit passer puis disparaître devant lui une lumière éclatante. Il pensa tout d'abord qu'il s'agissait d'un flash ou de l'éclairage public. Mais non, elle était trop scintillante, c'était une lumière spéciale qu'aucun mot ne pourrait décrire.

Le Rav pensa être le seul à l'avoir vue. Cependant, d'autres personnes lui dirent avoir également aperçu cette lumière fugitive. Vraisemblablement, ce devait être l'éclat du Tsaddik.

Notre Maître chelita explique ce qu'est cette lumière, comme le Tsaddik Rabbi Avraham Benattar l'a décrit dans son ouvrage :

Quelle est la signification de cet acte consistant à allumer des bougies sur le tombeau du Tsaddik ? Il est écrit : « Car la mitsva est une lumière et la Torah un flambeau ». L'âme

est une lumière et la mitsva également. Ce qui veut dire qu'un homme peut éclairer son âme en accomplissant des mitsvot. Ainsi, en allumant des bougies près du tombeau du Tsaddik, nous rappelons par cet acte les mitsvot qu'il a accomplies durant son existence. Et par là même, nous mettons en valeur son mérite qui va plaider en notre faveur. La lumière resplendissante que les pèlerins ont vue, c'est celle que les bonnes actions du Tsaddik ont produite.

Quand un homme croit fermement dans le pouvoir du Tsaddik à accomplir des délivrances, le Tsaddik en retour devient son avocat. En particulier, avant les Jours Redoutables que sont Roch Hachana et Yom Kippour, nous avons besoin de bons porte-parole et de nombreux mérites. Rien n'est comparable aux mérites du Tsaddik pour défendre notre cause.

Lorsque nous venons sur le tombeau du Tsaddik et que nous invoquons son mérite, il est certain qu'il intervient en notre faveur. C'est pourquoi parfois, le Tsaddik nous envoie un signe nous montrant qu'il est heureux de notre venue et du lien que nous créons avec le Tout-Puissant. Il nous dévoile sa présence à l'aide de cette lumière éblouissante, expression d'une joie spirituelle intérieure.

Par conséquent, heureux sont ceux qui l'ont contemplée, car ce privilège n'est pas donné à tout le monde. C'est un signe que D.ieu a entendu leurs prières. De cette manière, Il leur montre combien Il est proche d'eux. Ce signe céleste éclairera leur route dans Sa direction.